

Retrait des dossards : À l'auberge de Cuvéry de 7 h 30 à 9 h 15.

*Les concurrents non-licenciés doivent être assurés personnellement.
Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou de dommages corporels (coureurs et spectateurs).*

Une coupe récompensera le vainqueur de chaque catégorie.

*Le meilleur club (3 coureurs sur 13,3 km) gagnera le
Challenge des Jonquilles.*



Foyer d'activités nordiques de Cuvéry-Retord en Michaille
Ski Club Bellegarde

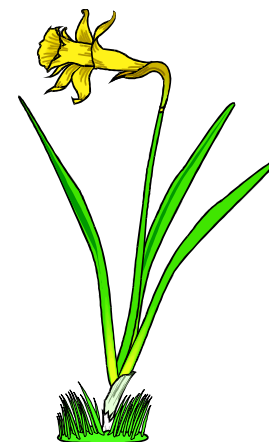
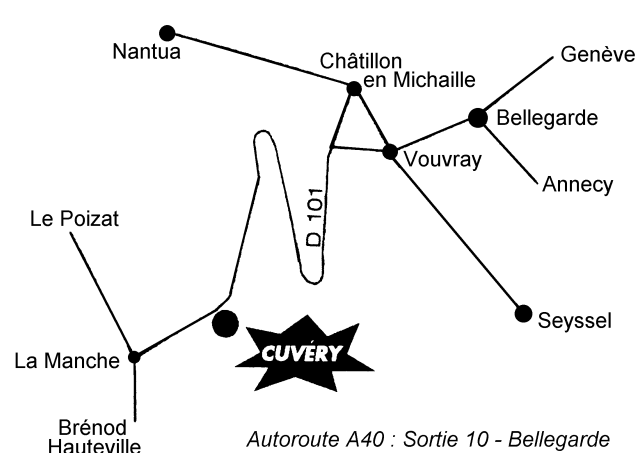


33^e Cross des Jonquilles de Cuvéry-Retord

Dimanche 7 Mai 2017

Quatre distances de 1 à 13 km

Comptant pour le Challenge de l'Ain de Course en Montagne



8 h 30 :	randonnée ouverte à tous	13,3 km
9 h 30 :	cadets, juniors, seniors et masters	13,3 km
9 h 45 :	minimes	4,2 km
	benjamins, poussins	2,1 km
	microbes	0,8 km

La randonnée non chronométrée se déroule sur le même parcours que la course (13,3 km). Heure limite pour l'arrivée : 12 h.

- Inscriptions :**
- par **Internet** jusqu'au **samedi 6 mai, 20 h** : <http://courses.free.fr>
 - par **courrier** jusqu'au **vendredi 5 mai** :
Foyer de Cuvéry-Retord
B.P. 169 01201 Bellegarde Cedex

Renseignements : Jean Biron tél. 04 50 48 35 24
Patrick Renaud tél. 04 50 59 10 34

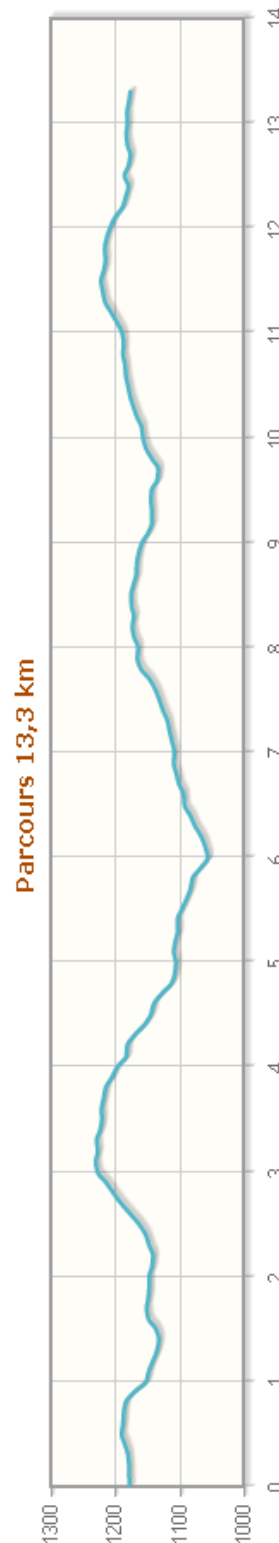
Exceptionnellement, les inscriptions seront encore possibles le dimanche avant 8 h 30, mais avec supplément, sauf pour la randonnée.

Catégories	Années de naissance	Montant de l'inscription	
		avant samedi soir	dimanche matin
Microbes	2008 et après	gratuit	5 €
Poussins	2006-2007		
Benjamins	2004-2005	6 €	9 €
Minimes	2002-2003		
Cadets	2000-2001		
Juniors	1998-1999	10 €	13 €
Seniors	1978 à 1997		
Masters	1977 et avant		
Randonneurs	2004 et après	gratuit	
	2003 et avant	6 €	

Attention : Pour obtenir un dossard pour la course, vous devez obligatoirement présenter une **licence** FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass'Running), FFTriathlon, FFCCO, FFPM, UNSS, UGSEL en cours de validité, ou fournir un **certificat médical** de non contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an le jour de la course (ou une photocopie).

Pour les mineurs : - licence (liste des fédérations reconnues ci-dessus)
- ou certificat médical et autorisation parentale.

Ces documents seront conservés par l'organisation.



BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL
(à remplir très lisiblement)

Nom

Prénom

Sexe M F

Année de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Nationalité

Club ou autre association (en toutes lettres)

N° de licence

Fédération

Course Randonnée

Autorisation parentale pour les mineurs :
Je soussigné(e)
autorise mon enfant à participer au Cross des Jonquilles.
Date et signature

Joindre obligatoirement :

- Licenciés FFA ou autre
- une photocopie de la licence en cours de validité.
- Non-licenciés
- un certificat médical de non contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an.
- un chèque à l'ordre de "Foyer de Cuvéry-Retord".

